Saint Alban de Roche

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Modification simplifiée n° 4

Commune de SAINT-ALBAN-DE-ROCHE

4.2a. Document graphique

Planche Nord
Echelle : 1/2500

Zonage hors risques naturels

Vu pour être annexé
à la délibération de mise à disposition du public
de la modification simplifiée n° 4 du P.L.U.
en date du 27 septembre 2021.

Le Maire,
Christophe LAVILLE

Commune de l'Isle d'Abeau

Commune de Bourgoin-Jallieu

Commune de

LES ZONES ET LES SECTEURS

- Limite de zone
- OA — Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

ZONES URBAINES

- Zone agglomérée dense
- Zone d'extension dense
- Zone d'extension de faible densité
- Zone d'extension de faible densité (périmètre de protection éloigné du captage Manin)
- Zone urbaine de gestion du bâti existant
- Zone urbaine de sport et loisirs
- Zone d'activités économiques

ZONES AGRICOLES

- Zone agricole
- Zone agricole bâtie (gestion du bâti existant)
- Zone agricole bâtie (activité existante)
- Zone agricole (périmètre de protection éloigné du captage Manin)
- Bâtiment agricole d'intérêt architectural ou patrimonial (changement de destination) (L.123-3-1 du Code de l'urbanisme)

ZONES A URBANISER

- Zone d'urbanisation à aménager à vocation principale d'habitat
- Zone d'urbanisation à aménager à vocation de sport et loisirs

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- Zone naturelle protégée
- Zone naturelle bâtie d'intérêt patrimonial
- Zone naturelle bâtie (gestion du bâti existant)
- Zone naturelle de protection de captage (périmètre immédiat et rapproché)

AUTRES

- Emplacement réservé
- Numéro de l'opération
- Secteur de mixité sociale
- Elément bâti Remarquable du Paysage (C1 - Edifices majeurs)
- Elément bâti Remarquable du Paysage (C2 - Edifices remarquables)
- Elément urbain Remarquable du Paysage
- Périmètre de protection du monument classé "mur de terrasse antique"
- Secteur de constructibilité limitée (Cf. pièce "4.1.Règlement écrit")
- Espace Boisé Classé
- Elément naturel Remarquable du Paysage
- Zone humide
- Continuité écologique
- Bâtiment d'élevage lié à une activité agricole
- Ligne Haute Tension 63kV

Liste des emplacements reservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts

N° de l'emplacement	Objet	Superficie	Bénéficiaire
1	Réalisation de voirie et modes doux (zone de sport et loisirs)	2270 m²	Commune
2	Réalisation d'un chemin piéton - secteur des Rameaux	378 m²	Commune
3	Aménagement modes doux de la Rue du 8 Mai 1945 à la Montée de la Ladrière	1484 m²	Commune
4	Sécurisation du carrefour entre le Chemin au Prè et le Chemin de Mordaret	476 m²	Commune
5	Création d'un nouvelle voirie en continuité Sud de la voie ferrée	5397 m²	Commune
6	Extension de la zone de sport et loisirs	19125 m²	Commune
7	Aménagement d'une liaison piétonne entre Combes et les Curtes	505 m²	Commune
8	Sécurisation de la Route de Combes (aménagement d'un trottoir)	218 m²	Commune
9	Aménagement modes doux du Chemin des Accacias	676 m²	Commune
~~10~~ *Supprimé par la modification simplifiée n°4*	~~Aménagement de l'entrée Est de la commune~~	~~2673 m²~~	~~Commune~~
11	Elargissement de la voie communale n° 20 (chemin des Noyers)	715 m²	Commune